

**Pour être entendu, il faut être fort,
et pour être fort... Il faut être nombreux.**



Les FAKE NEWS : vous connaissez ?

À la réception des tracts qui vous sont parvenus chez vous cette semaine,
une chose est sûre, **certain syndicats « transforment la vérité ».**

Dans un des tracts, une organisation **prétend se battre pour le pouvoir d'achat** des salariés permanents et ose dire que sans eux les permanents n'auraient pas eu d'augmentation notamment les 90€ au 1^{er} janvier 2023.

Ce qui est extraordinaire, c'est que **cette organisation s'attribue le succès de cet accord alors qu'elle ne l'a pas signé** (NAO relatif aux augmentations annuelles), à l'inverse de la CFE-CGC.

Pire encore, la proposition de la Direction à 75€ n'a pu être portée à 90€ que **grâce à l'intervention tenace de la CFE-CGC.**

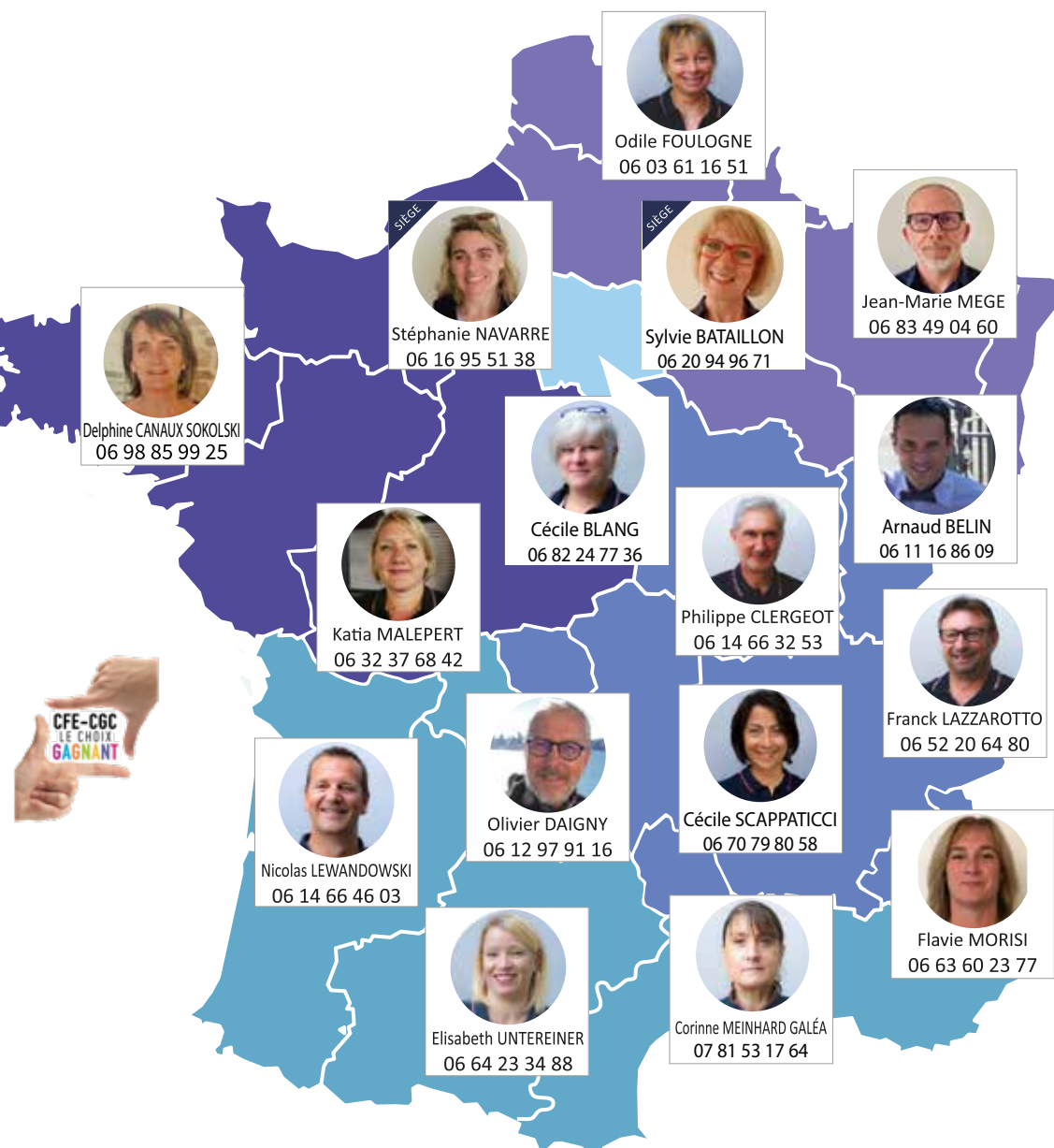
Constante dans son engagement pour les permanents, cette année, lors des 2 réunions de la NAO, **cette même organisation ne demande rien, aucune revendication...** Au moins, elle est certaine que la direction sera d'accord avec elle.

Je suis mauvaise langue, ils ont demandé une seule chose : Quand aura lieu la NAO des CDI ? Mais ne vous inquiétez pas, elle est là pour vous (humour) !

Une autre organisation syndicale écrit qu'elle demande des voitures de fonction alors que **durant la NAO, face à la direction, elle déclare que "contrairement à la CFE-CGC, elle demande un véhicule de service par agence !"**.

Cette organisation prétend aussi "qu'elle demande un plan d'épargne retraite collectif" **mais étrangement, elle oublie de le demander à la direction lors de la NAO... ce que la CFE-CGC demande depuis plus de 10 ans.**

En conclusion, il est facile d'écrire que l'on vous aime et plus difficile de se battre efficacement pour vous.



**Président Syndicat
National de l'Encadrement
des Services**



François MARBOT
06 21 28 45 31

**Délégué
Syndical Central**

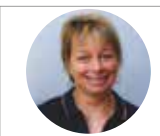


Pierre PERSONNE
06 16 24 32 60

**Présidente Syndicat
National du TT**



Tania DAUCHY
06 16 02 76 51



Odile FOULOGNE
06 03 61 16 51



Stéphanie NAVARRE
06 16 95 51 38



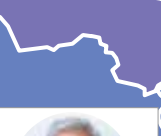
Sylvie BATAILLON
06 20 94 96 71



Jean-Marie MEGE
06 83 49 04 60



Cécile BLANG
06 82 24 77 36



Philippe CLERGEOT
06 14 66 32 53



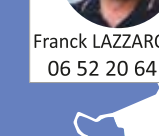
Arnaud BELIN
06 11 16 86 09



Katia MALEPERT
06 32 37 68 42



Cécile SCAPPATICCI
06 70 79 80 58



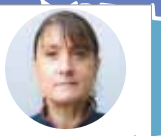
Franck LAZZAROTTO
06 52 20 64 80



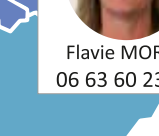
Nicolas LEWANDOWSKI
06 14 66 46 03



Olivier DAIGNY
06 12 97 91 16



Corinne MEINHARD GALÉA
07 81 53 17 64



Flavie MORISI
06 63 60 23 77



Elisabeth UNTEREINER
06 64 23 34 88

Pour plus d'informations, contactez-nous en **TOUTE CONFIDENTIALITÉ**
Coordonnées de vos délégués et renseignements utiles sur

www.cfecgcmanpower.com

CONTACT NATIONAL

Tania DAUCHY Tel. 06.16.02.76.51

Mail : tania.dauchy@cfecgc-manpower.fr CFE CGC Manpower



Téléchargez l'application mobile
N'oubliez pas d'activer les notifications
pour recevoir l'actualité en temps réel !



Design: bananas-studio.fr



www.cfecgcmanpower.com



Préparation des élections professionnelles



L'entreprise est engagée depuis plusieurs mois dans la préparation des élections professionnelles. **La négociation du PAP est un enjeu majeur pour permettre aux permanents d'être représenté dans les instances (CSE) et les négociations.**

L'idée étant d'assurer aux permanents un nombre de sièges suffisants pour faire entendre leur voix, contribuer à la qualité du dialogue social en apportant des points de vue

maîtrisés et connus sur les sujets qui leur sont propres. Cette année, la négociation du PAP prend un tour très particulier et inquiétant pour la représentativité des permanents.

En effet, **2 organisations syndicales, sous couvert de « défendre une juste répartition des sièges au sein de chaque CSE » (sic) ont saisi l'inspection du travail puis la justice pour imposer la répartition suivante.**

Les demandes de chacun se résument ainsi :

Nombre de représentants titulaires par CSE (Légal) = 35	Situation Actuelle	Nouvelle demande CGT / CFTC
Collège Ouvriers et Employés	25 (avec un maximum de 2 salariés permanents à la demande de la CGT)	33
Collège Assimilés cadres	5	1
Collège Cadres	5	1

Sans même que l'on puisse en comprendre les réelles motivations, **c'est un équilibre juste et équitable de la répartition entre élus, intérimaires et permanents, qui se retrouve anéantie.** Sachant que la **population des permanents est représentée à plus de 73% de cadres et assimilés cadres**, l'inspecteur du travail qui a

été saisi par un syndicat a décidé de suivre la recommandation de la CFE-CGC et d'arbitrer pour 27 sièges ouvriers/employés, 4 sièges pour les assimilés cadres et 4 sièges pour les cadres dans chaque CSE, **ce qui est tout à fait cohérent pour représenter efficacement chaque population de l'entreprise.**

Néanmoins, deux syndicats (qui vous adorent) ont tout de même **décidé de saisir la justice pour annuler cette décision** et demande au juge de **ne faire élire qu'un seul cadre et un seul assimilé cadre.**

Dans cette logique, l'avocat d'une de ces deux OS (qui vous aime) a dit textuellement au juge que "la décision de la DRIETS est ultra favorable aux cadres, bien trop d'ailleurs" et : "qui fait tourner la boîte ? Ce sont les intérimaires" "qui sont la richesse de Manpower, pas les permanents".

Voyez la considération pour les salariés permanents et les cadres et assimilés cadres !!!

Il n'existe pas encore d'outils anti-fake news et c'est bien dommage.

Dans le même temps, une de ces organisations occupe les agences sous prétexte de défendre

les conditions de travail des permanents et jure, la main sur le cœur, que le sort des permanents est au sein de ses préoccupations...

Nous vous laissons juge !

La CFE-CGC se bat pour résister à ces assauts, pour porter haut la parole des permanents, pour ne pas laisser faire ces manipulations outrancières.

Vous savez pouvoir compter sur notre professionnalisme, notre éthique, nos engagements, toute en proximité et indépendance.

La CFE-CGC est aux côtés des salariés permanents.

N'hésitez pas à les solliciter leurs coordonnées sont sur l'appli.

Téléchargez l'application mobile
N'oubliez pas d'activer les notifications
pour recevoir l'actualité en temps réel !



La CFE-CGC est aux côtés des salariés permanents.